



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédagogie

Question écrite n° 15405

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'augmentation du nombre de classes FLE (Français langue étrangère) dans les départements d'Ile-de-France. En effet, les problèmes d'immigration que connaît la région parisienne depuis quelques années ressurgissent régulièrement au niveau des familles, quant à la scolarité de leurs enfants. Pour mieux apprécier ce phénomène au niveau local, dans plusieurs départements, notamment en Seine-Saint-Denis, qui est particulièrement concerné, il conviendrait de connaître l'évolution des créations de ces « classes Français langue étrangère » durant les dix dernières années, dans chacun des départements d'Ile-de-France. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les statistiques de cette évolution.

Texte de la réponse

L'enquête annuelle menée depuis la rentrée 2001 par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance sur les élèves non francophones nouvellement arrivés en France fait état des données suivantes en Île-de-France : entre 2001 et 2007, le nombre total de classes d'initiation (CLIN) dans le premier degré et de classes d'accueil (CLA) dans le second degré a évolué en Île-de-France de la manière suivante : en 2001 : 87 CLIN et 88 CLA pour l'académie de Créteil ; 53 CLIN et 45 CLA pour l'académie de Paris ; 102 CLIN et 96 CLA pour l'académie de Versailles. En 2007 : 106 CLIN et 119 CLA pour l'académie de Créteil ; 62 CLIN et 70 CLA pour l'académie de Paris ; 98 CLIN et 109 CLA pour l'académie de Versailles. Ces chiffres montrent une augmentation de 10 % des classes de CLIN dans premier degré et de 25 % des classes de CLA dans le second degré entre la rentrée 2001 et la rentrée 2007.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15405

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 682

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7364